VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TEST URINAIRE VISITE MÉDICALE

Par Profil supprimé Postée le 25/10/2016 22:08

Bonjour,

je vous explique ma situation , je ne suis pas fumeur de shit frequent, je fume très rarement, voir jamais même, mais seulement j'ai fumer quelques "lattes" sur un joint et j'avais totallement oublié que demain j'ai une visite médicale pour le boulot (embauche)

si le test urinaire doit etre efféctué, est ce que il se pourrait que je soit positif mais en faible quantité ? grosse quantité ? est-il possible de demander un autre test en disant que celui ci est faussé, et de remettre à plus tard un second ?

en attente d'une reponse rapide..

merci

Mise en ligne le 28/10/2016

Bonjour,

Nous sommes désolés de ne répondre qu'aujourd'hui alors que votre visite médicale était hier mais nos délais de réponse sont de 48h.

A titre informatif, les délais de dépistage dans les urines pour un consommateur occasionnel sont de 3 à 5 jours. Nous ne pouvons pas vous donner d'informations sur les quantités dépistées car cela est variable d'une personne à une autre et ne dépend pas que du nombre de « lattes » fumées. Il existe un seuil de détection au THC (molécule active du cannabis dépistée lors des analyses) qui est de 50ng/ml dans les urines. Si vous êtes en dessous de ce seuil, vous serez négatif au test.

Dans le cas d'une éventuelle positivité au test, nous vous conseillons l'honnêteté avec votre employeur. En lui expliquant la situation et en faisant un autre test dans quelques jours, il aura la preuve que vous n'êtes pas un consommateur régulier.

Cordialement